



Commission Européenne



Newsletter du REDR Mars 2010



Le changement climatique reste un grand sujet de préoccupation dans la politique de développement rural. À la une de ce numéro, un article revient sur quelques-unes de ses implications pour le milieu rural en Europe, à l'issue du sommet des Nations unies qui s'est tenu à la fin de l'année dernière à Copenhague.

«L'agriculture peut contribuer à ralentir le changement climatique, mais devra être prête à s'adapter aux effets du réchauffement de la planète», ont déclaré les membres de la commission de l'agriculture du Parlement européen à la fin janvier. Les députés européens ont formulé leurs commentaires à l'occasion d'une audition publique concernant une proposition de résolution sur l'agriculture européenne et le changement climatique. La commission a assisté à la présentation du rapport du député Stéphane Le Foll à propos des solutions que peut fournir l'agriculture pour l'avenir, et de la nécessaire prise en compte de l'impact du réchauffement climatique et de son atténuation dans la nouvelle Politique agricole commune (PAC), qui entrera en vigueur après 2013.

Dans leurs commentaires, les députés européens ont repris certains des points essentiels qui ont été abordés lors du sommet des Nations unies sur le changement climatique, à Copenhague. L'accord de Copenhague [en anglais] est le principal aboutissement de ce sommet: il constitue une avancée majeure, même s'il n'est pas à la hauteur des attentes de toutes les parties prenantes. Les négociations internationales et les politiques internes de l'UE en matière de changement climatique ont des implications importantes pour la stratégie européenne de développement rural.

La promesse de l'UE de tenir l'engagement qu'elle avait pris lors de la préparation du sommet, en l'occurrence revoir à la hausse ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre, à 30 %, d'ici 2020, pour autant que d'autres pays développés et en voie de développement participent eux aussi aux efforts consentis en vue d'atténuer le changement climatique, revêt une grande importance. Parvenir à un tel objectif de réduction nécessitera un renforcement de l'action publique et la modification des politiques actuelles, y compris dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. En outre, une approche plus concertée à l'égard de l'adaptation au changement climatique est à prévoir et des thématiques telles que les émissions de gaz à effet de serre et le captage et le

stockage du dioxyde de carbone doivent faire l'objet d'une plus grande attention. Un portefeuille spécifique à la problématique du changement climatique a été créé et confié à un Commissaire européen, Mme Connie Hedegaard.

Les questions relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la sylviculture [en anglais] (Land use, land use change and forestry, LULUCF) ont fait l'objet de débats intenses à l'échelle internationale lors de la préparation du sommet de Copenhague. Le secteur LULUCF traite notamment des variations des stocks de carbone dans les sols, à usage agricole ou non, ainsi que dans la sylviculture. Ce secteur est crucial pour l'atténuation du changement climatique, puisque la terre est à la fois une source et un moyen d'absorption des émissions. Les dispositions du protocole de Kyoto actuellement en vigueur concernant le calcul du volume d'émissions de gaz à effet de serre et de leur réduction sont complexes. Il y a lieu de les revoir pour encourager davantage les initiatives d'atténuation, les simplifier et les rendre plus transparentes et plus justes afin d'appliquer un traitement comparable aux émissions provenant de différentes sources. Une spécificité de ce secteur tient aussi au caractère temporaire (et réversible) des activités LULUCF: le carbone stocké dans les sols et les forêts peut en effet être rejeté dans l'atmosphère par la suite.

L'agriculture et la sylviculture offrent d'autres possibilités d'atténuation, au travers notamment de la production de biomasse et de biocarburants. La durabilité et l'intégrité environnementale de ces possibilités sont prises en considération dans les politiques de l'UE.

Il est possible également de prévoir davantage de mesures d'incitation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par la déforestation. Des pistes pour encourager ce processus ont été étudiées lors du sommet de Copenhague, dans le cadre des débats sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement.

SOMMAIRE

À LA UNE _____ 1

Le point sur les activités du REDR _____ 2

Réunion du comité de coordination2

Renforcement de la collaboration entre RRN.....2

Renforcer les dispositifs de mise en œuvre de la politique de développement rural.....2

Séminaire du REDR: l'agriculture de semi-subsistance.....3

EU Rural Review: deuxième et troisième numéro3

Des conseils en matière de coopération transnationale sur le site du REDR.....3

L'actualité du Réseau européen d'évaluation.....3

EN BREF _____ 3

Entrée en fonction du nouveau Commissaire.....3

Plus d'argent pour les PDR3

Les débats s'accroissent au sujet de la PAC de l'après 20133

L'agriculture compte aussi en montagne.....4

Mise en réseau des communautés de pêcheurs en Europe.....4

Moderniser l'agriculture.....4

Croissance du bio.....4

TOURNÉE DES ÉTATS MEMBRES _____ 4

Actions du RRN5

Le PDR finance la restructuration des élevages laitiers en montagne

POUR EN SAVOIR PLUS _____ 5



D'autres défis importants pour la politique rurale ont été évoqués lors de la [Journée de l'agriculture et du développement rural](#) [en anglais] organisée en marge du sommet: plus de 300 décideurs politiques, agriculteurs et scientifiques ont affirmé avec force le rôle de l'agriculture dans le processus d'atténuation et d'adaptation requis face au changement climatique. Des financements et des investissements plus substantiels ont été jugés nécessaires et des appels ont été lancés pour qu'ils soient accessibles à toutes les parties prenantes qui interviennent dans la chaîne de valorisation rurale. Parmi les autres conclusions, citons celles qui soulignent les

avantages de [la prise en considération des principes de gestion des risques](#) [en anglais] dans l'agriculture et le développement rural, ce qui pourrait aider à garantir des contributions positives à long terme dans le cadre de la problématique du climat.

Les résultats du sommet de Copenhague alimenteront les débats sur la façon dont l'UE peut améliorer l'intégration des mesures concernant le changement climatique dans sa politique en faveur du développement rural. Les [modifications des orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural](#) découlant du bilan

de santé de la PAC contribuent déjà à faciliter la mise en œuvre d'initiatives concernant le changement climatique dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). En outre, c'est en 2010 qu'interviendra [l'évaluation à mi-parcours des programmes de développement rural \(PDR\)](#) [en anglais]. Les résultats de ces évaluations pourraient également permettre d'identifier d'autres recommandations afin de tenir compte comme il se doit des incidences du réchauffement climatique mondial sur la politique rurale et sur les façons d'atténuer le changement climatique.

Le point sur les activités du REDR

Réunion du comité de coordination

Les membres du [comité de coordination du REDR](#) [en anglais] se sont réunis à Bruxelles en décembre dernier pour passer en revue les activités en cours et évoquer les travaux à entreprendre en 2010. Lors de cette troisième réunion du comité de coordination, un [large éventail de sujets](#) [en anglais] ont été abordés, et le point a été fait sur l'état d'avancement du programme de chacun des groupes de travail thématiques du REDR.

Le [premier groupe de travail thématique](#) [en anglais] a constaté qu'il fallait encore clarifier la définition des zones rurales. Des études de cas sont en cours en vue d'identifier des méthodologies pertinentes qui pourraient contribuer à cibler les futurs instruments de développement rural. Le [deuxième groupe de travail thématique](#) [en anglais] a expliqué que sa mission consistait maintenant davantage à expliquer les facteurs spécifiques qui influent sur l'établissement de liens positifs entre l'agriculture et l'économie rurale au sens large. Quant au [troisième groupe de travail thématique](#) [en anglais], il s'est fondé sur un cadre conceptuel très élaboré concernant les biens publics dans l'agriculture afin de rendre compte des mesures les plus significatives des PDR pour fournir des biens publics, notamment les programmes agroenvironnementaux, les investissements non productifs, les handicaps naturels et les investissements dans la modernisation des exploitations.

Outre les rapports des groupes thématiques, les membres du comité de coordination ont abordé le rôle [des TIC dans le développement rural](#). Des représentants de la [DG INFO](#) et de la [DG REGIO](#) ont présenté un dossier sur le rôle des [acteurs ruraux dans la mise en œuvre du programme communautaire en faveur des TIC](#) [en anglais] et ont souligné l'importance de la [coordination des dispositifs relevant de la politique rurale et régionale](#) [en anglais] dans le cadre de la mise en œuvre de la [stratégie de l'UE en faveur du développement de la large bande](#) [en anglais]. La DG AGRI a évoqué d'autres points importants concernant le [soutien des PDR aux initiatives en faveur des TIC](#) [en anglais]. Il a été décidé que ces points méritaient un examen plus approfondi et qu'un séminaire spécial du REDR serait organisé sur ce thème. Ce séminaire sur le rôle des TIC dans le développement rural, qui devrait avoir

lieu fin 2010 ou début 2011, contribuera aux recommandations formulées par la Commission dans sa communication « [Améliorer l'accès des régions rurales aux technologies de l'information et de la communication \(TIC\)](#) ».

[Pour en savoir plus](#) [en anglais] sur les autres points à l'ordre du jour de la troisième réunion du comité de coordination du REDR.

Renforcement de la collaboration entre RRN

L'agriculture sociale, l'esprit d'entreprise, la sylviculture et les bonnes pratiques sont autant de points inscrits à l'ordre du jour de la septième réunion des Réseaux ruraux nationaux (RRN) qui s'est tenue à Bruxelles en décembre dernier. Une série d'ateliers productifs ont été organisés dans ce cadre et ont permis aux délégués des RRN de convenir de propositions concernant de nouveaux chantiers communs.

La mise en réseau est un aspect majeur de la mise en œuvre des programmes des RRN afin d'accroître le transfert de connaissances sur les bonnes pratiques dans différentes régions rurales. Les représentants des RRN d'Autriche, d'Écosse, d'Espagne, d'Estonie, d'Irlande, d'Italie et de Suède participent actuellement à un projet pilote d'échange d'informations et de connaissances. Initialement axé sur les énergies renouvelables et les investissements dans l'industrie alimentaire, ce projet devrait donner lieu à 20 études de cas en mars 2010 et à 30 autres études de cas en juin.

Parmi les autres activités découlant de la septième réunion des RRN, citons l'initiative lancée à l'instigation du RRN italien d'accorder une attention accrue aux projets d'agriculture sociale dans les PDR. Des délégués ont observé que les PDR pourraient apporter une grande plus-value à ce processus en encourageant l'industrie agroalimentaire à se diversifier dans l'agriculture sociale. Les délégués des RRN étudieront dans les prochains mois d'autres pistes et d'autres thématiques connexes qui seront présentées lors de l'événement organisé par le RRN flamand (Belgique) sur les questions sociales en milieu rural.

Lors de leur réunion de décembre, les délégués ont également confirmé le potentiel du REDR en tant que plate-forme visant à établir des collaborations en réseau dans le cadre des travaux thématiques sur la sylviculture et l'esprit d'entreprise en milieu rural. L'esprit d'entreprise est un atout pour élaborer de nouvelles approches efficaces qui permettent au milieu rural de s'adapter au changement économique. Quant à la sylviculture, des priorités ont été définies dans des domaines tels que la polyvalence, la biomasse et le renforcement des capacités des groupes forestiers privés.

[Pour en savoir plus](#) [en anglais] sur les débats de la septième réunion des RRN.

Renforcer les dispositifs de mise en œuvre de la politique de développement rural

C'est en février qu'a eu lieu la première réunion du quatrième [groupe de travail thématique](#) [en anglais] créé dans le cadre du REDR en vue d'étudier la possibilité d'améliorer les dispositifs de mise en œuvre de la politique de développement rural. Ce groupe, dont la mission durera au moins un an, est chargé de passer en revue les expériences concernant la mise en œuvre du



programme de développement rural et ses procédures, d'en identifier les aspects positifs et les aspects à améliorer et, dans le cas de ces derniers, de proposer des mesures concrètes d'amélioration.

Les travaux préliminaires consisteront à recueillir des informations sur la mise en œuvre des PDR auprès des acteurs de terrain. Le nouveau groupe de travail identifiera les forces et faiblesses potentielles des dispositifs de mise en œuvre. En conclusion, il pourrait proposer des pistes pour améliorer les dispositifs actuels de mise en œuvre. Les activités de ce quatrième groupe de travail seront présentées de manière plus détaillée dans les prochaines éditions des publications du REDR.

Séminaire du REDR: l'agriculture de semi-subsistance

C'est en Roumanie que se tiendra le séminaire du REDR consacré à la situation et aux perspectives de l'agriculture de semi-subsistance dans l'UE. Ce séminaire, qui aura lieu les 21, 22 et 23 avril, sera l'occasion pour les quelque 200 participants de s'informer et d'établir des contacts. Parmi les points qui y seront abordés, citons les enjeux majeurs de l'agriculture de semi-subsistance et ses implications pour la société et l'environnement, sa diversification et son intégration dans la chaîne alimentaire et la pertinence des mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement rural. Le rôle de l'UE et des États membres sera analysé en vue d'identifier les types de dispositifs de mise en œuvre de la politique de développement rural qui permettent de répondre aux besoins des agriculteurs de ce segment et de favoriser l'accomplissement des objectifs plus vastes de la politique de développement rural. [Pour en savoir plus](#) [en anglais]

EU Rural Review: deuxième et troisième numéro

Le deuxième et le troisième numéro de l'EU Rural Review viennent d'être publiés, ils sont accessibles en ligne sur le [site web du REDR](#) [en anglais]. Le

deuxième numéro revient sur l'Année européenne de la créativité et de l'innovation (2009) et décrit le grand potentiel d'innovation et de créativité des communautés rurales d'Europe. Quant au troisième numéro, il présente une analyse détaillée qui montre en quoi la politique communautaire de développement rural est adaptée à la grande diversité qui caractérise le milieu rural en Europe. Ces publications sont [disponibles en anglais](#) et le seront sous peu en cinq autres langues (en allemand, en espagnol, en français, en italien et en polonais), en version électronique accessible en ligne et sur papier.

Des conseils en matière de coopération transnationale sur le site du REDR

Le guide de coopération transnationale est l'un des nouveaux outils que propose le site web du REDR à l'intention des Groupes d'action locale. Ce nouveau guide ([Integrated European Cooperation Guide](#) [en anglais]) décrit de manière détaillée les approches à adopter en vue de concevoir de bons projets de coopération transnationale. C'est un instrument efficace de coopération taillé sur mesure pour la période de programmation en cours (2007 - 2013). Il propose différentes informations pertinentes en matière de coopération transfrontalière et notamment des explications sur ce qu'est la coopération dans la pratique et sur les bénéfices qu'elle peut générer. Certaines sections donnent des conseils méthodologiques détaillés qui expliquent clairement des concepts en rapport avec la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de coopération. [Pour en savoir plus](#) [en anglais]

L'actualité du Réseau européen d'évaluation

Le Réseau européen d'évaluation a finalisé un document de travail sur l'analyse des effets des PDR. Ce document porte sur des défis majeurs, notamment le meilleur moyen d'évaluer les aspects des activités des PDR qui ont une incidence sur le changement climatique. Le [site du réseau](#) donne davantage d'informations à ce sujet.



Entrée en fonction du nouveau Commissaire

Le nouveau [Commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural](#), Dacian Cioloș, est entré en fonction le 10 février. Lors de sa première visite officielle, il a participé à des débats avec la présidence espagnole de l'UE sur les priorités de son portefeuille. L'ancien ministre roumain de l'Agriculture et du Développement rural a également participé à sa première réunion du Conseil à la fin février. Il a déjà rencontré les ministres de l'Agriculture à Paris, Budapest et Berlin à l'occasion de débats sur l'avenir de la PAC. Une analyse plus détaillée des perspectives du nouveau Commissaire concernant le développement rural de l'UE sera publiée dans le prochain numéro de Rur@L News.

Plus d'argent pour les PDR

Un dernier groupe de PDR a été modifié compte tenu des [nouvelles orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural](#) et des fonds supplémentaires au titre du [Plan européen pour la relance économique](#) [en anglais] et du [bilan de santé de la PAC](#). Au total, cinq milliards d'euros supplémentaires ont été accordés aux PDR au titre du FEADER entre octobre 2009 et janvier 2010.

Près d'un tiers des fonds (1,5 milliard d'euros) a été attribué à des projets en

faveur de la diversité biologique. Par ailleurs, des États membres ont accordé une part substantielle des fonds supplémentaires à des initiatives en matière de gestion de l'eau (1,3 milliard d'euros). Deux enveloppes de 700 millions d'euros seront allouées, d'une part, à la restructuration du secteur laitier et, d'autre part, au changement climatique. Par ailleurs, les modifications apportées aux PDR ont généré un budget supplémentaire de 300 millions d'euros à consacrer aux progrès en matière d'énergies renouvelables. Les activités liées au déploiement de la large bande en milieu rural bénéficieront d'une enveloppe de 360 millions d'euros environ au titre du plan de relance. [Pour en savoir plus](#) sur la répartition détaillée entre toutes les modifications des PDR.

Les débats s'accroissent au sujet de la PAC de l'après 2013

Ce que l'avenir réserve à la nouvelle période de programmation de la PAC (de 2014 à 2020) sera dans tous les esprits en cette année 2010. C'est l'un des thèmes qui sera étudié par la [présidence espagnole de l'UE](#) au cours du premier semestre. Une réunion ministérielle informelle aura lieu à la fin mai en Estrémadure pour en évoquer divers aspects, avant la publication d'une communication de la Commission sur l'avenir de la PAC, prévue durant l'été.



[La stratégie Europe 2020](#) devrait intervenir dans les débats sur l'avenir de la PAC. D'autres points majeurs du débat ont été évoqués par la Commissaire sortante, Mariann Fischer Boel, lors d'un [séminaire du Parlement européen](#) [en anglais] sur ce thème. Marian Fischer Boel a expliqué à quel point il importait que la nouvelle PAC concilie les enjeux en matière de sécurité alimentaire, d'affectation des terres, de changement climatique et de développement dans toute l'Europe rurale. Par ailleurs, elle a mis en évidence le rôle crucial de la PAC pour doper la croissance «verte» et a montré combien il était important que les citoyens comprennent la nouvelle PAC et la soutiennent. [Pour en savoir plus](#) [en anglais]

L'agriculture compte aussi en montagne

L'aide à l'agriculture en montagne compte parmi les priorités de 16 États membres dans leur [programme de développement rural](#) [en anglais]. Les zones montagneuses sont toutes différentes, et un nouveau document des services de la Commission vient d'être publié pour faire le point sur la situation de l'agriculture en montagne dans l'UE.

[Présenté par la Commissaire Mariann Fischer Boel](#) [en anglais] à l'occasion de la conférence sur l'avenir des montagnes organisée en Autriche, ce document (intitulé «[Peak Performance](#)» [en anglais]) passe en revue une série de dispositifs d'appui en faveur de l'agriculture en montagne et les met en relation avec d'autres thématiques connexes, telles que l'abandon des terres, les méthodes Leader et la sylviculture. En conclusion, il indique qu'il est temps d'entamer la planification concernant l'agriculture de montagne dans la nouvelle PAC et qu'une [perspective à l'horizon 2020](#) est pertinente pour la nouvelle période de programmation.

Mise en réseau des communautés de pêcheurs en Europe

En Europe, quelque 16 % de la population vit dans des régions côtières, dont la plupart se situent en milieu rural. Il est possible de créer des synergies grâce à la coordination des différents dispositifs européens d'appui aux zones littorales. Ce point a été mis à l'honneur lors du lancement d'une nouvelle initiative du réseau FARNET (*Fisheries Areas Network*) en faveur du renforcement des capacités dans les régions côtières de l'UE. Le réseau FARNET soutient le déploiement des 826,6 millions d'euros libérés au titre du [Fonds européen pour la pêche](#). Cette enveloppe doit contribuer à la diversification des économies traditionnelles axées sur la pêche et promouvoir une nouvelle forme de mise en réseau selon les approches Leader.

Une unité d'appui FARNET a été créée pour renforcer les capacités des nouveaux Groupes d'action locale en faveur de la pêche (GALP), et une coopération précieuse devrait s'instaurer grâce à la mise en réseau des GAL et des

GALP, dans le but de relever des défis communs dans les zones côtières.

[Pour en savoir plus](#) [en anglais] sur le réseau FARNET, notamment sur les dispositifs de bonnes pratiques prévus par l'unité d'appui pour mettre en œuvre des partenariats de type Leader et impliquer les communautés dans le développement local.



Moderniser l'agriculture

La modernisation de l'agriculture est une composante commune des PDR. La [Foire internationale des machines agricoles](#) [en anglais et en espagnol] qui s'est tenue en février à Saragosse, en Espagne, a permis au secteur agroalimentaire européen de découvrir les derniers progrès en date des [technologies de modernisation](#). Des ateliers spécifiques au développement rural ont été organisés durant cette foire, au cours desquels la Commission européenne et le Point de contact du REDR ont fait des présentations. Celles-ci ont mis à l'honneur des approches collectives, qui permettent de réduire les coûts de la modernisation, et ont souligné le potentiel des jeunes agriculteurs pour faciliter la modernisation. Des projets de développement rural menés avec succès en Espagne ont également été présentés, notamment d'anciennes initiatives Leader pour promouvoir une technologie de [biofertilisation](#) [en espagnol] respectueuse de l'environnement et un [projet de coopération transnationale](#) qui permet aux zones rurales de gagner en compétitivité grâce à des approches de maîtrise de l'énergie.



Croissance du bio

Le secteur de l'agriculture biologique se développe en Europe, selon un [nouveau rapport d'Eurostat](#), qui fait état d'un accroissement de 21 % des surfaces consacrées à l'agriculture biologique entre 2005 et 2008 dans l'UE. Le nouveau logo européen qui vient d'être sélectionné pour les produits bio devrait doper la croissance du secteur. Le logo «eurofeuille» a été retenu après une procédure de sélection ouverte au grand public, l'enjeu étant de choisir l'emblème le plus approprié pour faire passer deux messages: la nature et l'Europe. Après sa publication au Journal officiel, prévue au début avril, ce logo pourra être utilisé comme marque officielle européenne de qualité des produits biologiques. Il sera obligatoire sur tous les produits bio préemballés à partir du 1^{er} octobre. [Pour en savoir plus](#)

TOURNÉE DES ÉTATS MEMBRES

Plus de 75 % de la population autrichienne vit dans des zones rurales, qui comptent 6,5 millions d'hectares de terres cultivées. Le secteur de l'agriculture est constitué d'exploitations d'assez petite taille, qui s'emploient à préserver la biodiversité et la beauté des paysages autrichiens, deux atouts très appréciés. Concilier la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture avec la préservation des paysages et des ressources naturelles reste une priorité du [PDR national](#) [en allemand], à laquelle une [enveloppe initiale](#) de 3,911 milliards d'euros a été accordée au titre du FEADER.

Des modifications récentes du PDR prévoient une enveloppe supplémentaire de 97 millions d'euros en faveur des mesures en rapport avec les

Faits et chiffres à propos du milieu rural en Autriche

- 68 % du territoire de l'Autriche est montagneux et classé comme zone défavorisée.
- 86 régions Leader couvrent 87 % du territoire et 52 % de la population y vit.
- Quelque 75 % des fermes autrichiennes participent au programme agroenvironnemental national, qui porte sur 85 % environ des terres à usage agricole.

[nouveaux défis de la politique européenne de développement rural](#). Quelque 40 millions d'euros (42 %) seront consacrés à la restructuration du secteur laitier, 21 millions d'euros aux mesures liées au changement climatique et 21 millions d'euros aux mesures en rapport avec la biodiversité. L'initiative autrichienne en faveur de la large bande en milieu rural bénéficiera d'une enveloppe supplémentaire de 15 millions d'euros.

Actions du RRN

Un consortium de trois organisations partenaires dirige l'unité du RRN autrichien (*Netzwerk Land* [en allemand]), dont la dotation annuelle s'élève à 500 000 euros et dont la gestion est confiée à des experts spécialisés dans différents domaines du développement rural. «Notre mission fondamentale est d'amener les acteurs du développement rural à se rencontrer pour échanger des expériences, enrichir leurs connaissances et améliorer la mise en œuvre des mesures du PDR», explique Christian Jochum, chef de l'unité. «Nous faisons office de plate-forme de débat et de réflexion, où les sujets peuvent être évoqués ouvertement, sans se confiner à une table de négociation», ajoute-t-il.

Dans ce contexte, les priorités de la mise en réseau sont de renforcer les liens entre les groupes ruraux et les décideurs impliqués dans la politique de soutien au développement rural à l'échelle nationale ou régionale. Ces travaux visent à garantir que les mesures du PDR sont pertinentes et vont de pair avec les actions menées par le RRN afin de faire connaître les bonnes pratiques.

La mise en place d'un réseau de parties prenantes mieux informées permet d'améliorer l'efficacité du PDR. «Les compétences élargies des GAL dans le cadre de cette période de programmation ont permis de faire entrer de nouveaux visages sur la scène Leader autrichienne, nous avons donc fourni des informations pour faciliter de nouveaux types d'approche pour les GAL. Les prix que nous décernons chaque année nous aident à encourager les initiatives de développement rural de qualité, à les identifier et à les promouvoir», explique M. Jochum.

L'année dernière, les récompenses ont été axées sur les projets agricoles, qui ont été évalués en fonction de cinq critères de bonnes pratiques: la rentabilité, l'innovation et l'originalité, la pertinence et la transférabilité, l'impact environnemental et le potentiel en termes de marketing. Parmi les lauréats 2009, citons des *installations agricoles à énergie solaire* [en allemand], une *association d'exploitations dans le secteur des fruits secs* [en anglais et en allemand] et le *développement d'une marque pour des produits avicoles locaux* [en anglais, en allemand, en italien et en slovène].

Des informations plus détaillées sur les lauréats et d'autres bonnes pratiques sont disponibles *en ligne* [en allemand]. De nouveaux prix sont en cours de création et seront décernés à l'occasion des conférences annuelles du Netzwerk Land. En 2010, les bonnes pratiques devraient être axées sur les contributions du PDR à la préservation des paysages autrichiens. Parmi les autres idées à l'étude au sein du RRN pour les années à venir, citons la compilation des bonnes pratiques concernant les mesures en rapport avec le climat, l'égalité entre les sexes, les méthodes Leader et l'efficacité agricole.

Le PDR finance la restructuration des élevages laitiers en montagne

L'Autriche est connue pour ses produits laitiers qu'elle doit à la richesse de ses pâturages d'altitude. Son secteur laitier, comme celui d'autres pays d'Europe, connaît une période de transition qui incite de nombreux producteurs à diversifier leurs activités afin de préserver la viabilité de leur agriculture de montagne.

Dans le sud de l'Autriche, par exemple, 12 agriculteurs de Lammersdorfer Alm ont uni leurs forces pour valoriser leur lait de montagne et créer une fromagerie locale. Ils ont reçu une aide dans le cadre d'un précédent programme européen afin de créer leur site de traitement du lait. Ils ont mis à profit le soutien du PDR pour développer la production de fromages à maturité. Ces fromages sont vendus directement aux consommateurs dans le magasin de la fromagerie et sur les étals des agriculteurs.

Des sources supplémentaires de revenus sont assurées grâce à la transformation de cette fromagerie en attraction touristique: des visites guidées sont organisées pour faire découvrir le processus de production à des groupes de visiteurs. Par exemple, des élèves viennent dans la région pour faire des randonnées, qui sont co-organisées par ces producteurs laitiers dans le cadre de la diversification de leurs activités. Un cofinancement du PDR a été accordé dans ce cadre, notamment pour améliorer la qualité de l'expérience touristique en milieu rural, au travers de la mise en place d'un nouveau balisage des chemins de randonnée. *Pour en savoir plus* [en allemand]



POUR EN
SAVOIR
PLUS

POUR EN SAVOIR PLUS

Reseau Européen de développement rural:

<http://enrd.ec.europa.eu>

Politique de développement rural UE 2007-13

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

Direction Générale Agriculture et Développement rural

http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Le Réseau européen d'évaluation

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_fr.htm

RUR@L NEWS Contributions/Événement

N'oubliez pas de nous informer sur vos activités en matière de développement rural dans votre région. Veuillez envoyer vos commentaires à newsletter@enrd.eu

Abonnements

Vous pouvez souscrire ou annuler un abonnement pour vous-même ou pour quelqu'un que vous connaissez et modifier vos coordonnées en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante :

newsletter@enrd.eu

Contactez le Contact Point

Si vous souhaitez contacter le EN RD Contact Point, veuillez noter les coordonnées suivantes :

Téléphone: 00 32 2 235 2020

Télécopie: 00 32 2 280 04 38

Email: info@enrd.eu

ISSN 1831-4872



9 771831 487001